

FICHE PROJET N°40

INTITULE DU PROJET :

AMENAGEMENT DE LA SALLE CRUPET 85

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Crupet est labellisé parmi "les Plus beaux villages de Wallonie" et de ce fait, est un attrait touristique de la commune. La salle Crupet 85, située en plein centre du village, est actuellement à l'abandon et la commune souhaite revaloriser cette ancienne école.

Ce projet se divisera en 2 points.

Tout d'abord le réaménagement de la Maison de village, en profitant de l'important volume disponible ainsi que du terrain à l'arrière, en :

- créant une extension du rez-de-chaussée dans la cour arrière ce qui permettra de créer une salle polyvalente socio-culturelle (spectacles, conférences, activités scolaires, expositions, soirées dansantes, etc) mais en gardant toutefois la possibilité de disposer d'un espace plus intime pour y accueillir des fêtes familiales (modularité)
- aménageant l'étage en locaux réservés aux associations villageoises pour y tenir leurs réunions, conserver leurs archives.
- aménageant en pelouse le terrain à l'arrière, ce qui apportera une plus-value à l'ensemble notamment pour les réceptions familiales.

Le point qui consiste à sécuriser la rue qui sépare la salle et la plaine de jeux/balle pelote par des aménagements permettant de créer un effet « cœur de village » et de ralentir la circulation, fait quant à lui partie du projet n°17 : Aménagement de la rue Haute à Crupet et des abords de Crupet 85. Le projet est aussi en lien avec les projets n°22 : Aménagement du cœur de village de Crupet et n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le diagnostic participatif pointe les faiblesses suivantes : un manque de locaux pour les associations et un manque d'espaces de rencontre et de convivialité.

Ce projet permettra de :

- Préserver le patrimoine que constitue l'ancienne école, un bâtiment qui se dégrade par manque d'entretien et dont l'étage est inoccupé depuis plusieurs années.
- Répondre aux besoins des associations du village qui ne disposent pas de locaux :
 - les jeunes, les aînés, Artmonie, Crup'Echos, ...

-
- Répondre aux besoins de l'entité qui manque de salles à vocation culturelle,
 - Valoriser un espace au centre du village,
 - Apporter du crédit au label « Plus beaux village de Wallonie »

Ces différents aménagements renforceront l'attractivité de la commune et lui donneront une image dynamique.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→ 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales.

→ 4.2 Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagements du territoire existants.

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

La salle Crupet 85 constituera un lieu de rassemblement, de convivialité et d'échanges, vecteur d'intégration à la vie communale. Offrir une infrastructure adaptée de qualité et répondre aux attentes des habitants dans ces matières, c'est garantir un renforcement de l'appartenance communale, et, in fine, une plus forte implication dans la vie de la commune.